



**Le sénat de la République a voté mercredi à l'unanimité une résolution pour demander au secrétaire général de l'ONU de lever l'immunité des soldats de la Minustah impliqués dans le viol d'un adolescent de 14 ans aux Gonaïves.**

Deux soldats du contingent pakistanais seraient impliqués dans le cas de viol du jeune Roody Jean aux Gonaïves le 19 janvier dernier.

D'un autre côté, le ministre de justice, M. Michel Brunache, dans une lettre adressée à Mariano Fernandez, le représentant spécial du secrétaire général des nations unies pour la stabilisation en Haïti, a exprimé la préoccupation du gouvernement face aux cas d'abus à caractère sexuelle sur des mineurs haïtiens par les membres de la Minustah.

M. Brunache a exigé, au nom du gouvernement Martelly-Conille, que justice soit rendu conformément aux dispositions légales et conventionnelles qui régissent les rapports entre le gouvernement haïtien et les Nations-Unies.